



Version du 09-12-2023

PIBESTE *intégral*

ÉDITION 2024 - RÈGLEMENT

GENERALITES

Le PIBESTE INTEGRAL est un évènement de course à pied en montagne organisé par LES MONTAGNARDS ARGELESIENS, association loi 1901 et club affilié à la Fédération Française d'Athlétisme.

La course aura lieu le samedi 4 mai 2024 à Argelès-Gazost.

EPREUVES

INTEGRALE des Mouflons

Le parcours mesure 24km avec 1750m de dénivelé positif/négatif, il sera balisé dans son intégralité.

Le parcours emprunte des petites routes, des pistes et des sentiers de montagne, notamment au cœur de la Réserve Naturelle du Pibeste. Le parcours est de difficulté importante, plusieurs portions de sentiers sont pentues et techniques.

Le départ sera donné à 13h30, Place du foirail à Argelès-Gazost et l'arrivée sera jugée au même endroit.

BALCONS des Gahus

Le parcours mesure 12km avec 400m de dénivelé positif/négatif, il sera balisé dans son intégralité. Le parcours emprunte des petites routes, des pistes et des sentiers de montagne. Il ne présente pas de difficulté particulière.

Le départ sera donné à 14h00, Place du foirail à Argelès-Gazost et l'arrivée sera jugée au même endroit.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions se feront uniquement par internet sur le site **pb-organisation.com**
Elles seront clôturées le 27/04/2024 ou avant si les quotas de coureurs sont atteints.
Aucune inscription ne sera prise sur place le jour de la course.

INTEGRALE des Mouflons

Le quota maximum d'inscrits est de 500 coureurs.

La course est exclusivement réservée aux coureurs nés en 2004 et avant.

Le prix d'inscription est fixé à 26 euros.

BALCONS des Gahus

Le quota maximum d'inscrits est de 200 coureurs.

La course est exclusivement réservée aux coureurs nés en 2008 et avant.

Le prix d'inscription est fixé à 14 euros.

DOSSARDS PRIORITAIRES

Les hommes ayant réalisé un chrono inférieur à 2h45 lors des éditions 2022 ou 2023 et les femmes ayant réalisé un chrono inférieur à 3h50 lors des éditions 2022 ou 2023 pourront bénéficieront d'un dossard prioritaire pour l'édition 2024.

Ces coureurs seront contactés par mail par l'organisateur et devront répondre avant l'ouverture des inscriptions pour valider leur dossard.

INVITATIONS

Les 10 premiers hommes et femmes des éditions 2022 et 2023 de L'INTEGRALE DES MOUFLONS bénéficieront d'un dossard offert pour L'INTEGRALE DES MOUFLONS 2024.

Les 3 premiers hommes et femmes des éditions 2022 et 2023 des BALCONS DES GAHUS bénéficieront d'un dossard offert pour L'INTEGRALE DES MOUFLONS 2024.

L'organisation se réserve le droit d'inviter d'autres coureurs qui en feront la demande, en fonction de leurs résultats et cotes.

CERTIFICAT MÉDICAL ou LICENCE SPORTIVE

Toute participation à une compétition est soumise à la présentation obligatoire par les participants à l'organisateur :

- D'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA ou d'un Pass *J'aime Courir* délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation (attention, les autres licences délivrées par la FFA : Santé, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées).
- Ou d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, sur laquelle doit apparaître, par tous les moyens, la non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition et délivrée par une des fédérations suivantes : Fédération sportive et culturelle de France (FSCF), Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT), Union française des Œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP), Fédération des clubs de la défense (FCD), Fédération française du sport adapté (FFSA), Fédération française handisport (FFH), Fédération sportive de la police nationale (FSPN), Fédération sportive des ASPTT.
- Ou d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition (pour les majeurs) ou datant de moins de 6 mois à la date de la compétition (pour les mineurs).

Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.

Aucune inscription ne sera validée sans la ou les pièces obligatoires.

REMBOURSEMENT / DÉSISTEMENT

Les demandes de remboursement seront prises en compte jusqu'au 27/04/2024 sur présentation d'un certificat médical de contre-indication. L'inscription pourra alors être remboursée (déduction faite des frais bancaires).

Aucune demande de remboursement ne sera acceptée après le 27/04/2024.

Les échanges de dossards sont autorisés jusqu'au 27/04/2024, à condition que le coureur remplaçant puisse fournir les documents nécessaires (licence ou certificat médical valable).

MATÉRIEL

Le seul matériel obligatoire sera de porter un contenant (verre, gourde, flasque...) pour pouvoir se ravitailler en liquide sur les postes de ravitaillement. Les verres ne sont pas fournis par l'organisation.

L'équipe d'organisation incite tout de même les coureurs à prendre connaissance de toutes les informations concernant la course (distance, dénivelé, ravitaillements) et les conditions météorologiques pour adapter leur matériel.

Il est conseillé d'emporter avec vous pour les 2 courses :

- une réserve d'eau de 500 ml et une réserve énergétique (gel ou barre)
- un coupe-vent, suivant conditions météo
- un téléphone portable (chargé, allumé)

Les bâtons sont autorisés.

En fonction des conditions météorologiques du jour, l'organisation pourra tout de même rendre obligatoire le coupe-vent et/ou une réserve d'eau minimum. Cette décision sera alors communiquée aux coureurs au plus tard lors de la remise des dossards.

RAVITAILLEMENTS

INTEGRALE des Mouflons

5 postes de ravitaillements

- Ravitaillement 1 : Pibeste (sommet) - Km 9

Composition : Eau

- Ravitaillement 2 : Ségus - Km 13,6

Composition : Liquide + Solide

- Ravitaillement 3 : Pibeste (sommet) - Km 15,7

Composition : Eau + Solide

- Ravitaillement 4 : Ouzous - Km 20,9

Composition : Liquide + Solide

- Arrivée : Argelès-Gazost - Km 24

Composition : Liquide + Solide

BALCONS des Gahus

2 postes de ravitaillements

- Ravitaillement 1 : Agos - Km 7,2

Composition : Liquide

- Arrivée : Argelès-Gazost – Km 12

Composition : Liquide + Solide

Nota :

Il est obligatoire d'avoir sur soi un contenant (verre, gourde, flasque...) pour pouvoir se ravitailler en liquide sur les postes de ravitaillement. Les verres ne seront pas fournis par l'organisation.

ASSISTANCES EXTERIEURES

Une assistance extérieure aux coureurs sera tolérée uniquement sur les zones de ravitaillement du parcours. Toute personne sans dossard ne peut accompagner un coureur sur le parcours.

BARRIÈRES HORAIRES ET TEMPS LIMITE

La mise en place de barrières horaires est une obligation sécuritaire pour l'organisation et la sécurité de l'ensemble des participants.

INTEGRALE des Mouflons

- Barrière horaire n°1 :

Premier passage au sommet du Pibeste, Km 9,5

La Barrière horaire est fixée à 2h30 de course.

A ce point, les coureurs passant hors délai seront déviés directement vers la descente en direction d'Ouzous et pourront terminer la course. Ils se verront appliquer une pénalité de temps de 2h minimum et seront reclassés après le dernier concurrent ayant effectué le parcours complet.

- Barrière horaire n°2 :

Passage au ravitaillement de Ségus, Km 13,6

La Barrière horaire est fixée à 3h10 de course.

A ce point, les coureurs passant hors délai seront mis hors course, les contrôleurs récupéreront les dossards et l'organisation mettra en place un bus pour effectuer le retour à Argelès-Gazost.

BALCONS des Gahus

Aucune barrière horaire sur cette course.

MODIFICATION DU PARCOURS ET/OU DES BARRIÈRES HORAIRES

Pour des raisons de sécurité, notamment en cas de conditions météo trop défavorables, l'organisation se réserve le droit d'arrêter les courses ou de modifier les parcours et les barrières horaires, voire d'annuler les courses sans préavis.

Dans ce cas, les informations seront transmises aux coureurs dès que possible.

ABANDON

Tout abandon en cours d'épreuve, pour quelque raison que ce soit, doit être impérativement signalé à un membre de l'organisation, au Poste de Contrôle le plus proche. Le dossard devra être restitué à l'organisation.

L'organisation ne mettra en place un moyen de rapatriement du coureur qu'en cas de force majeure et sur avis de l'équipe médicale. Dans tous les autres cas, les coureurs rentreront à Argelès-Gazost par leurs propres moyens.

ANNULATION ÉPREUVE

Si l'épreuve est annulée par l'administration ou en cas de conditions sanitaires incompatibles ou en cas d'alerte météo, l'organisation se réserve le droit de ne pas rembourser la totalité des frais d'inscription ou de reporter les inscriptions à l'édition suivante.

CLASSEMENTS – RÉCOMPENSES

La Remise des Prix sera organisée sur la zone de départ/arrivée après l'arrivée des derniers coureurs. Toute réclamation doit être remise au comité d'organisation de la course avant le début de la remise des prix.

INTEGRALE des Mouflons

Pour les podiums, le classement sera validé à l'arrivée des derniers coureurs.

Seront récompensés :

- les 5 premiers Hommes et Femmes du classement scratch
- le 1er Vétéran de 40 ans ou plus (né en 1984 ou avant) Homme et Femme (non cumulable avec le classement scratch)
- le 1er Espoir (né en 2002 ou après) Homme et Femme (non cumulable avec le classement scratch)
- les Maillots distinctifs spéciaux (Vainqueur, Grimpeur, Descendeur, Finisseur)

Les récompenses seront composées de trophées personnalisés, bons d'achats, matériels techniques ou produits du terroir.

L'organisation attribuera un prize money aux 5 premiers coureurs hommes et femmes du classement scratch.

Ces prize money seront composés de :

- primes selon classement

Hommes	Classement	Femmes
600 €	1er	600 €
400 €	2e	400 €
200 €	3e	200 €
100 €	4e	100 €
100 €	5e	100 €

- primes et majorations pour tous les coureurs du TOP 5 selon le chrono

Hommes	Majoration	Femmes
< 2h20	+ 100 €	< 2h47
< 2h24	+ 50 €	< 2h52

BALCONS des Gahus

Pour les podiums, le classement sera validé à l'arrivée des derniers coureurs.

Seront récompensés :

- les 3 premiers Hommes et Femmes du classement scratch
- le 1er Vétéran 40 ans ou plus (né en 1984 ou avant) Homme et Femme (récompense non cumulable avec le classement scratch)
- le 1er Jeune Cadet/Junior (né en 2005 ou après) Homme et Femme (récompense non cumulable avec le classement scratch)

Les récompenses seront composées de trophées personnalisés, bons d'achats, matériels techniques ou produits du terroir.

Nota :

Les coureurs ne peuvent pas cumuler classement général et classement par catégorie.

MAILLOTS DISTINCTIFS

INTEGRALE des Mouflons

Des maillots distinctifs seront attribués aux Hommes et aux Femmes :

- Maillot Jaune = Vainqueur de la course au classement scratch.
- Maillot Rouge = Meilleur grimpeur au temps de la 1^{ère} montée au Pibeste, Km 6.3 à Km 9.4
- Maillot Noir = Meilleur descendeur au temps entre le Col des Portes et Ouzous, Km 17 à Km 20.9
- Maillot Bleu = Meilleur finisseur au temps entre Ouzous et l'arrivée, Km 20.9 à Km 24

DROITS A L'IMAGE

Le concurrent donne à l'organisation l'autorisation d'utiliser toutes photos, images ou vidéos le représentant à l'issue de la compétition.

Les coureurs renoncent à tout recours à ce sujet.

ETHIQUE

Tous les concurrents et membres de l'organisation s'engagent à respecter les règles et recommandations sanitaires en vigueur.

Les coureurs devront respecter les décisions de l'organisation, les bénévoles et les autres coureurs, le balisage du parcours, l'environnement et les zones naturelles traversées en évitant de jeter ses déchets. Les coureurs devront se porter assistance mutuelle en cas d'incident et le signaler au Poste de Contrôle le plus proche.

Le manquement à l'une de ces règles par un coureur peut entraîner une disqualification immédiate ou l'application d'une pénalité de temps, sur décision du comité d'organisation.